

PROGRAMME DE FORMATION

Management coopératif et cadre de supervision

Dispensée par le Laboratoire d'Intervention et de recherche ATEMIS
(Analyse du Travail Et des Mutations des Industries et des Services)

≡ Public concerné et prérequis

La montée en puissance des activités de service se traduit par la complexification des enjeux à porter au quotidien. L'implication du client, de l'utilisateur ou du patient dans la mise en œuvre du service rend illusoire une définition normalisée et stable de la qualité. De même, les leviers classiques de productivité industrielle trouvent leurs limites quand les gains de temps et d'efficacité reposent essentiellement sur la confiance, la connaissance fine du client, la capacité collective à construire une réponse à des questions originales...

Cette évolution majeure intervient dans un contexte particulièrement instable (la visibilité sur les volumes d'activité à venir est faible, les évolutions réglementaires sont fréquentes, les innovations technologiques peuvent faire évoluer radicalement les métiers en quelques années...)

Ces deux constats combinés entraînent une mutation du travail. La place grandissante des dimensions relationnelles et immatérielles de l'activité économique dans tous les secteurs modifie les formes d'engagement du travail dans la création de valeur. La mobilisation de la subjectivité des travailleurs devient un élément clé pour répondre aux nouvelles exigences du travail, de même que la coopération (capacité à travailler ensemble, les uns prenant en compte le travail des autres) devient essentielle pour dépasser les limites de la coordination prescrite par le haut. Les professionnels du management sont aujourd'hui confrontés à des logiques d'organisation et de gestion qui ne sont plus adaptées à cette mutation du travail vivant.

Cette formation s'adresse aux professionnels assumant des responsabilités dans le champ de l'organisation du travail, des RH, des conditions et relations de travail : consultants, coaches, managers, RH... ou toute personne intervenant auprès de collectifs de travail ou d'Instances Représentatives du Personnel.

≡ Objectifs

Il s'agit, sur la base de l'analyse des difficultés rencontrées dans le travail, de mieux cerner les enjeux de développement RH et d'acquies les fondements théoriques structurant le management coopératif.

A l'issue de la formation le stagiaire aura :

- Acquis une compréhension fine des principaux référents du modèle du « management coopératif » ;
- Acquis les principaux éléments théoriques relevant de l'économie de la coopération ;
- Acquis les principaux éléments théoriques relevant de l'ergonomie servicielle ;
- Confronté son expérience aux référents de ces modèles ;
- Confronté son expérience à celle des autres stagiaires.

≡ Contenu

Devant la grande complexité des situations de travail et les difficultés de les faire évoluer dans une dynamique qui rende compatibles la santé des salariés et la performance de l'organisation, ce dispositif veut offrir la ressource d'un espace où les participants peuvent exprimer leurs difficultés professionnelles et les travailler sur la base d'un cadre de référence partagé. Ce cadre de référence est celui formé des éléments de la doctrine développée par ATEMIS, laboratoire d'intervention et de recherche, dans ses approches pluridisciplinaires.

≡ Méthode pédagogique

Chaque séance est organisée en deux temps :

- un temps réservé à la présentation de cas et de difficultés rencontrées dans leur travail par les participants ;
- un temps réservé à la présentation de la doctrine d'ATEMIS concernant le travail, le développement des organisations, l'évolution des relations entre santé-subjectivité-performance et les leviers de leur transformation :

≡ séance 1 : modèle de l'activité de travail ; subjectivité et professionnalisation ; santé et performance

≡ séance 2 : les enjeux de la coopération dans la dynamique de l'activité

≡ séance 3 : les registres de la performance - déterminants de productivité, leviers de performance et management des "ressources humaines"

≡ séance 4 : le concept de modèle économique : comprendre les évolutions des déterminants de l'organisation de travail

≡ séance 5 : économie servicielle et évolution des enjeux de management ; le problème de l'évaluation de la performance servicielle

≡ séance 6 : le management de la coopération : du management du résultat au management de la ressource

≡ séance 7 : articuler modèle de l'activité, modèle de santé, modèle économique : l'axe de professionnalisation du management

≡ séance 8 : synthèse et mise en perspectives professionnelles

≡ Dates et Lieu

Le cycle est organisé sur 8 séances d'1/2 journée de 4 heures (de 14h à 18h), la durée de la formation est de 32 heures :

- Mardi 26 mars 2019
- Mardi 23 avril 2019
- Mardi 28 mai 2019
- Mardi 25 juin 2019
- Mardi 17 septembre 2019
- Mardi 15 octobre 2019
- Mardi 26 novembre 2019
- Mardi 10 décembre 2019

La formation aura lieu dans les locaux de l'Aract Bretagne situés 227, rue de Châteaugiron à Rennes (35)

≡ Formateurs

Les séances sont animées par François Hubault et Thierry Debut, ergonomes.

≡ Suivi et évaluation

Feuilles de présence émargées par les stagiaire ; suivi personnalisé et point d'étape à mi-parcours de la formation ; retour d'expérience (REX), intégration à la communauté de pensée et d'action au travers des évènements en accès libre : conférences, séminaires, parcours d'intégration...

≡ Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du code du travail « le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action. »

≡ Tarif

Les séances ne peuvent être modifiées ni dans leurs dates, ni dans leurs horaires, ni dans leur périodicité. Leur prix est dû dans sa totalité dès l'inscription, que le stagiaire soit ultérieurement assidu ou non.

La contribution financière demandée est de 2.400 € HT (2.880 TTC) pour les structures ;
1.200 € HT (1.440 TTC) pour les inscriptions individuelles.

Activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 54049 75 auprès du Préfet de la région Ile-De-France ; organisme de formation déclaré référençable par les financeurs de la formation professionnelle continue.

